

## Calendrier prévisionnel des réunions des commissions administratives paritaires et de la commission consultative paritaire pour l'année 2026

Afin d'éviter tout retard dans l'instruction des dossiers et d'obtenir des **avis régulièrement émis préalablement aux décisions**, il convient de **respecter les dates limites de réception des dossiers fixées** par le Centre de Gestion de la Gironde.

Les réunions des commissions administratives paritaires et des commissions consultatives paritaires sont susceptibles d'être reportées à une date ultérieure, si l'ordre du jour présente un nombre de dossiers peu conséquent.

Dates des réunions CAP A, B et C et CCP	Dates limites de réception des dossiers pour inscription à l'ordre du jour
27 janvier 2026	8 janvier 2026
10 mars 2026	19 février 2026
26 mai 2026	7 mai 2026
23 juin 2026	4 juin 2026
25 août 2026	6 août 2026
27 octobre 2026	8 octobre 2026
1 <sup>er</sup> décembre 2026	12 novembre 2026

Ce calendrier, établi à titre indicatif, est susceptible d'être modifié en cours d'année.